



## L'actualité / *Politique*

# Le mariage pour tous au Sénat

Depuis hier, c'est devant le Sénat, où la gauche ne détient qu'une courte majorité, que Christiane Taubira défend son texte.

**C**hristiane Taubira a ressorti son bâton de pèlerin, sa veste corail et ses citations de Verlaine et d' Aimé Césaire. Petite, sous les hautes statues (toutes masculines) qui surplombent le perchoir du Sénat, la garde des Sceaux a repris hier son plaidoyer pour le mariage pour tous, consciente que la Haute Assemblée attend le texte au coin du bois. La majorité gouvernementale n'y dispose en effet que de six voix d'avance. Du coup, le jeu des abstentions et des sensibilités individuelles dans chaque groupe peut faire basculer le vote même si l'Assemblée nationale gardera le dernier mot. « Nous sommes sereins mais vigilants », résume le sénateur EELV Jean-Vincent Placé.

« Le mariage est un acte de liberté, liberté de se choisir, de vivre ensemble, de divorcer, de ne pas se marier. Nous en faisons un acte d'égalité », a plaidé la ministre, qui a essuyé la mauvaise humeur de l'opposition. Alors qu'elle se tournait vers les sénateurs d'outre-mer dont elle connaît les réticences, un élu UMP lui a lancé « arrêtez le racolage » ! « Je n'étais pas habituée aux grossièretés dans cette maison », a-t-elle rétorqué. Même si le Sénat n'aura à examiner, jusqu'au 12 avril « que 300 amendements » contre près de 5 000 à l'Assemblée, le chemin sera semé d'embûches et le parcours suivi à la loupe par les opposants.

### ■ Vote le 16 avril

Frigide Barjot et ses amis étaient dans la tribune réservée au public. L'UMP

a prévu 3 motions de procédure et une motion référendaire. Et elle brandissait dès hier la menace d'une inconstitutionnalité du texte. Le rapporteur PS du projet, Jean-Pierre Michel, a dû rejeter d'emblée la proposition UMP de créer une « union civile » plutôt que le mariage gay.

Le président de la commission des Lois, Jean-Pierre Sueur, a voulu rappeler l'enjeu social du texte : « Pensez à ceux qui étaient contraints de vivre dans la honte et qui vont passer dans la fierté... Et n'oubliez pas que ce n'est que le 27 juillet 1982, par une loi défendue par Robert Badinter, que l'homosexualité a cessé d'être un délit en France. » Mais les arguments des orateurs de la majorité semblent avoir laissé de marbre les élus de droite : « Le discours de M<sup>me</sup> Taubira était faible, pas à la hauteur », jugeait le sénateur UMP Philippe Dominati. Quant aux centristes où une seule sénatrice, Chantal Jouanno, a annoncé qu'elle voterait pour, ils ont demandé dans un rappel au règlement que le texte soit voté par un vote solennel à la tribune le 16 avril. D'ici là, le texte créant le mariage pour tous va sans doute connaître des moments difficiles.

MARTINE CHEVALET